



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 18 DÉCEMBRE 2019**

N° DEL 2019.12.18/207

**Thème : FINANCES 1**

**Objet : Avance sur  
subvention 2020 au  
centre communal  
d'action sociale de  
Briançon.**

**Convocation :**

**Date :** 12/12/2019

**Affichage :** 12/12/2019

**Nombre de membres  
du conseil municipal**

**En exercice :** 33

**Présents :** 27

**Nombre de  
suffrages  
exprimés :** 30

Le **mercredi 18 décembre 2019** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

**Étaient Présents :**

GUÉRIN Nicole, POYAU Aurélie, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, BRUNET Pascale, FERRAINA Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, RASTELLO Anne, HOLLARD Rémi, PEYTHIEU Éric, GRYZKA Romain, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Émilie, DAZIN Florian.

**Étaient représentés :**

AIGUIER Yvon donne pouvoir à GUÉRIN Nicole ;  
MARTINEZ Gilles donne pouvoir à FROMM Gérard ;  
ROMAIN Manuel donne pouvoir à DJEFFAL Mohamed ;

**Absents excusés :**

DAERDEN Francine, AIGUIER Yvon, MARTINEZ Gilles, MILLET Thibault, ROMAIN Manuel, VALDENNAIRE Catherine.

**Secrétaire de séance :** Mohamed DJEFFAL



**Rapporteur : PETELET Renée**

Dans l'attente du vote des subventions municipales au budget primitif, et afin d'assurer le bon fonctionnement du centre communal d'action sociale de Briançon au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2020, c'est-à-dire pour permettre la couverture des charges, notamment celles relatives à la rémunération des agents, Ceci exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'attribuer une avance sur subvention d'un montant de 115 475,00 €.

Cette avance sera imputée sur les crédits de l'exercice 2020 et versée en tant que de besoin.

Le montant de l'avance accordée au centre communal d'action sociale de Briançon sera automatiquement intégré au budget 2020 au compte 657362. Cette somme constitue un plafond de versement dans l'attente de l'adoption du budget primitif et du vote du montant définitif de la subvention attribuée en 2020.

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'accorder au centre communal d'action sociale de Briançon, avant le vote du budget primitif 2020, une avance sur subvention correspondant à 25% de la subvention versée en 2019, soit 115 475,00 € ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, ou un conseil municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce, de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**POUR : 30**  
**CONTRE : 0**  
**ABSTENTION : 0**

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

FINANCES 1 DEL 2019.12.18/207

PUBLIÉ LE **19 DEC. 2019**

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur général des services,  
Éric DUBOIS

